

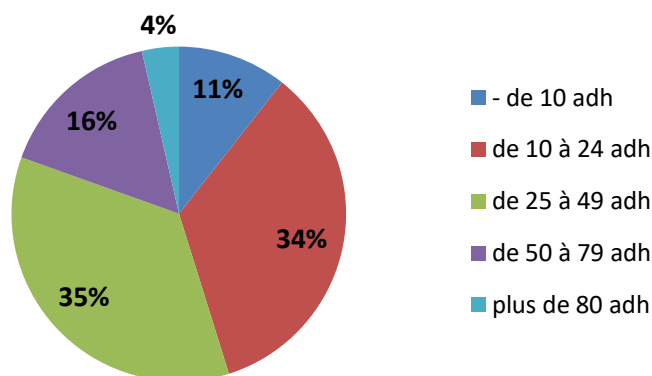
Le réseau départemental, c'est 111 CUMA 3 700 exploitations adhérents, 2400 matériels

Les CUMA, des coopératives à taille humaine

Le nombre moyen d'adhérents par cuma est de 34. Il a légèrement augmenté au cours des dix dernières années.

La CUMA moyenne du Tarn
34 adhérents
63 580 €
de chiffre d'affaires

Répartition des CUMA par nombre d'adhérents



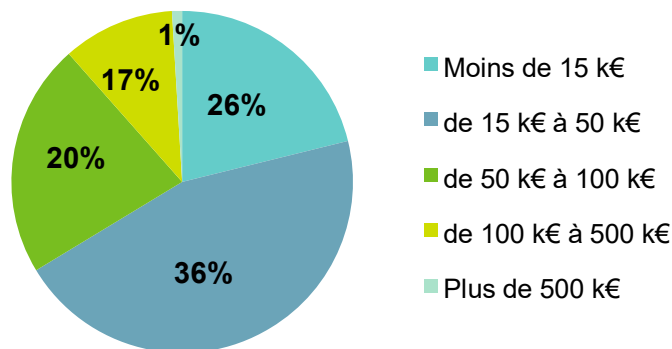
Un chiffre d'affaires de plus de 7 millions d'€

Le chiffre d'affaires de 2016 est stable par rapport à 2015 mais il reste d'importance variable entre CUMA

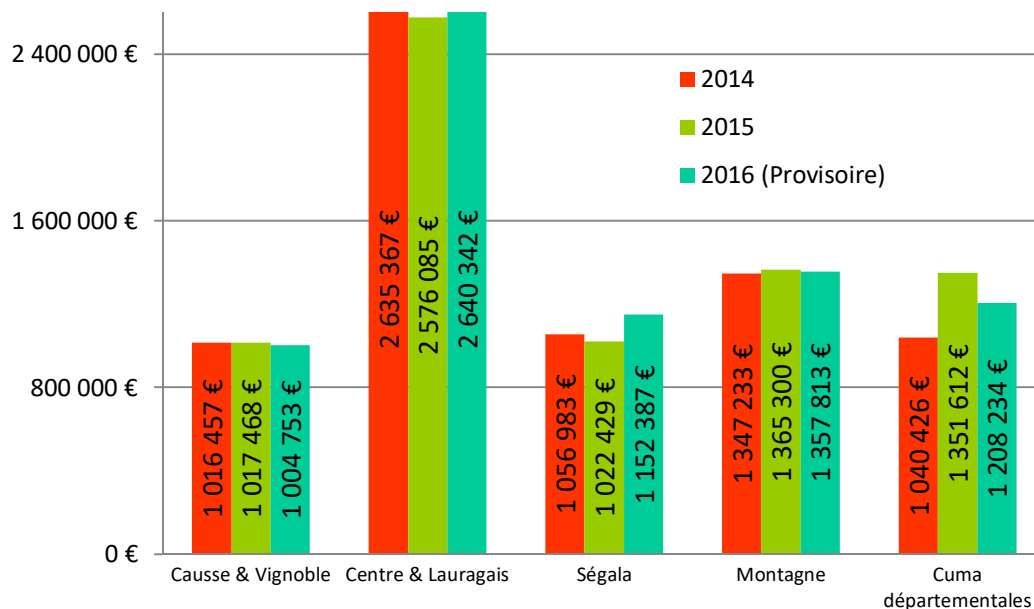
	Total département en €	CA/ADH
2014	7 096 464 €	1 844 €
2015	7 332 894 €	1 920 €
2016*	7 363 528 €	1 968 €

* Chiffres provisoires

Répartition des CUMA par chiffre d'affaires



Evolution du chiffre d'affaires par secteur



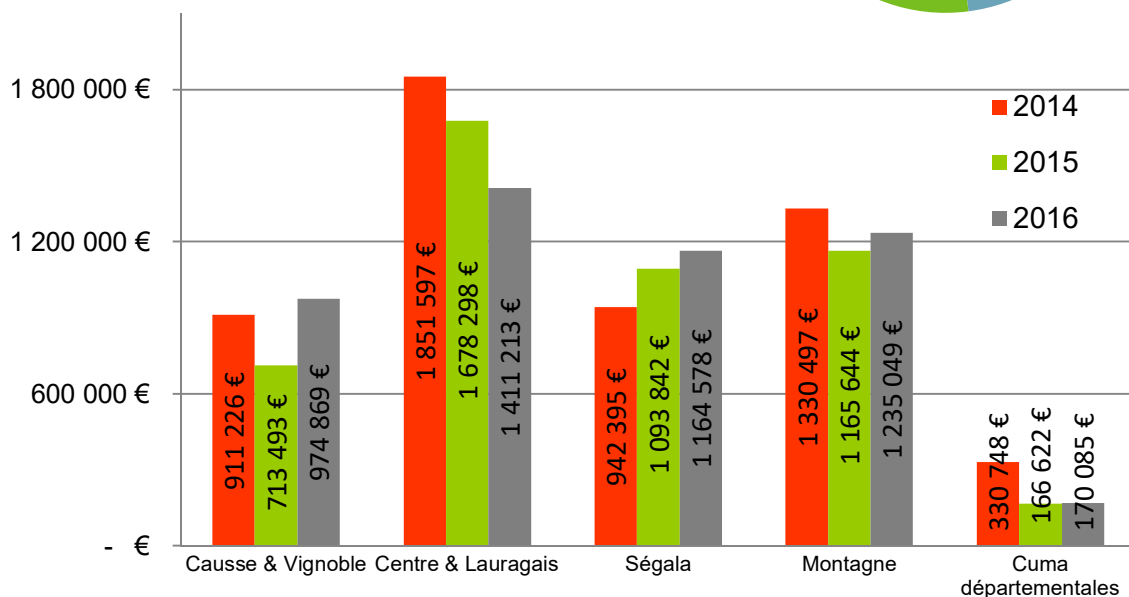
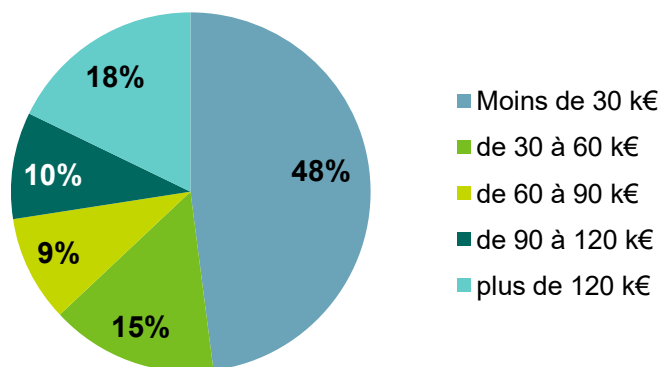
Une légère reprise des investissements

Le montant des investissements des CUMA augmente légèrement par rapport à 2015 mais restent très inférieur à celui des années précédentes. **73 CUMA ont investi** pour un montant moyen en hausse à 67 880 €. Les CUMA ont tendance à allonger les durées d'utilisation des matériels pour repousser les renouvellements, en réaction à une baisse globale du niveau d'activité. Cette baisse est essentiellement due à la simplification des itinéraires techniques en grandes cultures et au recul de l'élevage dans certaines zones.

	Total département en million d'€	Nombre de matériel
2014	5,37	225
2015	4,82	194
2016*	4,96	183

65,7 % des Cuma ont investi en 2016 contre 66,6% en 2015

Répartition des CUMA ayant investi par montant d'investissements



La collecte des plastiques – ficelles –filets 2017 : 240 TONNES DE PLASTIQUES – 101 TONNES DE FICELLES/FILETS

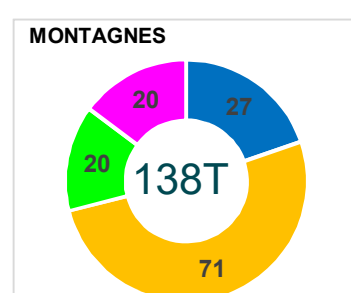
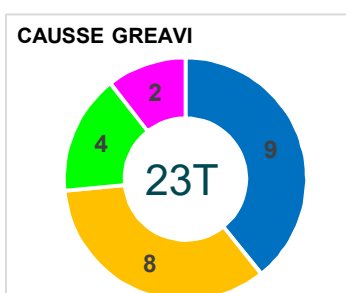
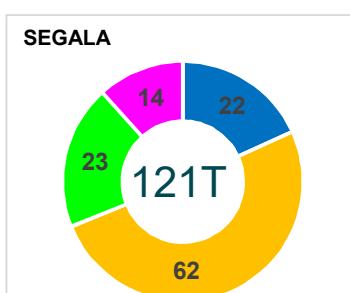
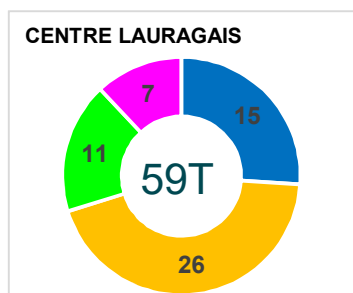
Tonnage collecté par secteur et catégories de déchet :

Ensilage

Enrubannage

Ficelles

Filets



PROCHAINE COLLECTE DU 3 AU 7 AVRIL 2018

PENSEZ A VOUS PROCUREZ DES SACS JAUNES POUR LES FICELLES ET LES FILETS AUPRES DES COOP ET CUMA

Les CUMA, pleinement reconnues groupement d'employeur

Au Journal officiel du 20 octobre 2016 a été publié le décret qui met fin à la limitation des Cuma pour exercer une activité de groupement d'employeurs : les Cuma sont aujourd'hui reconnues comme telles à part entière !

Cette disposition a été permise par l'adoption dans la loi "travail" du 8 août 2016 d'une nouvelle rédaction du Code du Travail sur les groupements d'employeurs. Dorénavant, ces groupements peuvent s'organiser sous forme associative ou coopérative, sans limitation.

Sur notre département la Cuma d'Ambialet a créé le 1^{er} groupement d'employeurs en CUMA en mai cette année. Dans le souci d'améliorer les conditions de travail et de vie, 4 adhérents de Cuma s'unissent et créent cette activité.

Les chiffres de l'emploi dans le Tarn

25 CUMA ont employé 73 salariés

40 CDD – 27 CDI Tps plein – 6 CDI Tps partiel

A l'occasion du changement de président, zoom sur la CUMA TERA

David Roque de Murat sur Vèbre succède à André Lourdou qui a fait valoir ses droits à la retraite après 10 ans d'investissement au sein de la Cuma TERA.

Presse à huile : pour la production d'huile végétale et de tourteau. Responsable activité Jean-Louis AT au 06.87.25.47.71.

Combiné coupeur-fendeur en service complet avec tracteur et chauffeur capable de prendre des bois jusqu'à **55-60 cm de diamètre**. Rendement moyen 6.5 m³/h. Engagement 17€/m³ et facturation autour de 25 €/m³. Responsable de l'activité : Laurent GASC au **06 33 04 72 44**

Déchiquteuse en service complet avec tracteur et chauffeur. Production de plaquette forestière servant de combustible et de paillage. Rendement moyen 30m³/h, 11.5 €/m³.

LES OUTILS INFORMATIQUES AU SERVICE DES CUMA

NEOCUMA

LA COMPTA MAIS PAS QUE

109 Cuma du département ont adopté cet outil de gestion et de comptabilité

RESACUMA

Outil permettant la **réservation des matériels en ligne** par les adhérents.

6 CUMA en sont actuellement utilisatrices.

CHRONOCUMA

POUR AMÉLIORER LE SUIVI DES TRAVAUX DU SALARIÉ DE LA CUMA

Ce module de NEOCUMA permet d'enregistrer les temps de travaux des salariés. Il a été rénové en 2015 et la saisie est maintenant possible sur téléphone.

5 CUMA en sont utilisatrices

Votre contact : Sébastien ASTORG 07.78.80.59.69

Les règles de révision coopérative changent : ce qu'il faut retenir

La révision est une procédure de contrôle de conformité des règles et des principes coopératifs à laquelle sont soumises l'ensemble des coopératives.

Pour les coop agricoles, dont les CUMA, il existe trois seuils de déclenchement de cette révision : 50 pour le nombre d'associés, 2 M€ pour le CA, 1 M€ pour le total du bilan. Si votre CUMA dépasse deux de ces seuils deux années de suite, elle doit se soumettre à la révision. Toutes les CUMA qui travaillent avec des tiers non associés doivent également se soumettre à ce contrôle, ainsi que les CUMA qui fusionnent.

Par ailleurs, la loi ESS a également créé deux nouveaux cas d'ouverture de la révision, lorsque :

- les pertes d'un exercice sont supérieures à la moitié du CS
- 3 exercices successifs sont déficitaires (à partir de celui ouvert après le 2/08/2014 soit 2015 pour la quasi-totalité des CUMA du département).

Pour les CUMA qui aurait fait un déficit en 2015 et 2016, un troisième exercice clos en déficit en 2017 vous contraindra à déclencher la révision ! Une situation à anticiper au plus tôt avec votre comptable !

Mise à jour des statuts

Suite à la publication de l'arrêté d'homologation des nouveaux modèles de statuts des coopératives agricoles au journal officiel du 11 mai 2017, **les CUMA ont désormais dix-huit mois à compter de la date de clôture de l'exercice en cours à la date de cette publication pour mettre à jour leurs statuts** dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire.

Prenez contact avec votre animateur pour réaliser ce travail.

La FDCUMA vous propose de diagnostiquer vos matériels

Contrôle pulvérisateur : Pour les appareils neufs le contrôle se fait 5 ans après la mise en service. Puis les appareils sont soumis à un contrôle quinquennal.

Plus d'info : <http://www.ecoreglage.fr/>

Vérification des engins de levage : Cette vérification doit avoir lieu tous les ans pour les appareils de manutention de charges et tous les six mois pour les appareils de levage. Renseignements, devis et rendez-vous auprès de : Sylvain SAUNAL - sylvain.saunal@cumatarn.fr - 06.30.92.25.98

Contrôle performance moteur : Les essais de performances effectués sur les moteurs de tracteurs montrent qu'un moteur sur 3 est mal réglé et que deux tracteurs sur trois sont mal utilisés. Pour tous renseignements, votre contact : Sylvain SAUNAL - sylvain.saunal@cumatarn.fr - 06.30.92.25.98

COMPTA 2017

Les points de vigilance de l'expert comptable

L'expert comptable de l'AGC CUMA, Lionnel DUCLAVE, effectue un contrôle de cohérence et de vraisemblance de compte conformément à sa mission.

Pour la campagne 2017, il sera plus particulièrement vigilant sur les points suivants :

- **La situation des créances et plus particulièrement celle des administrateurs** de la CUMA. Dans ce cas précis, il faudra pouvoir la mise en place de convention règlementée si la situation ne peut se régler avant la clôture.
- **Les activités avec les non adhérents** (tiers sans capital social dans la CUMA).
- Le **respect des procédures statutaires** et en particulier la tenue de l'AG.
- Les pratiques de **sous facturation volontaires**.

Dans certains cas, les manquements pourraient conduire à un refus d'attestation !

DINA



Votre Cuma s'interroge sur

Son avenir : vieillissement des adhérents, changements dans les exploitations,

Son organisation : fonctionnement de la Cuma, renouvellement des responsables,

Ses activités : évolution des besoins des adhérents, renouvellement des matériels, nouvelles techniques, construction d'un hangar, création d'emploi,

Le DiNA est fait pour vous !

En pratique ?

- Un animateur de la FDCUMA précise avec vous votre demande.
- Un travail d'état des lieux, de diagnostic et de conseil est réalisé en présence des adhérents ou/et des responsables.
- L'intervention se termine par un plan d'actions écrit afin d'améliorer la situation de la CUMA.

27 Cuma ont fait le choix du DINA en 2017. Rejoignez les !

AIDES FINANCIERES AUX INVESTISSEMENTS CUMA TARN POUR ETRE EFFICACE, MIEUX VAUT ANTICIPER ...!!

1 seul dossier par an et par type de financement

Vous avez juste à nous communiquer vos projets, nous vous accompagnons sur toute la procédure de demande de financement.

Pour l'instruction des dossiers vous devez nous fournir :

- 3 devis différents pour vos différents projets
- Une copie du bulletin d'engagement

Contactez votre **animateur-comptable** pour formaliser vos projets. Il vous accompagnera pour le listage annuel de vos projets, l'étude prévisionnelle, les bulletins d'engagement, la mise à jour du capital social.

Contactez **Sylvain**, pour avoir des références et une expertise objective en machinisme.

Contactez **Régine**, pour l'instruction et le suivi des dossiers de financement.

Dates à retenir

- **AG FDCUMA** : 15/12 à la salle des fêtes de Laboutarié
- **Les 11 & 18/01/2018** : Formation Sauveteur Secouriste sur 2 jours obligatoire. Contact Régine ASTRUC au 05 63 48 83 14
- **Formation SOUDURE** : 1^{ère} quinzaine de février 2018